

Année 2024
5ème séance

PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi 28 novembre à dix-huit heures 30 minutes,
le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de CUMONT, sous la présidence de Monsieur Bernard SALOMON.

Date de la convocation du Conseil Communautaire : jeudi 21 novembre 2024

Monsieur André AUZERIC a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents :

Alain FALGAYRAS. Jacques BIASOTTO. Jean-Luc DEPRINCE. Céline FRESQUET. Jean-Claude BONNEFOI. Pierre CAMBOU. Sandrine AUDU-BENALI. Bertrand TOUSSAINT. Stéphane MARROU. Christian MAILFERT. Jacqueline TONIN. Jean-Luc ISSANCHOU. Alain SANCEY. Gérard LATAPIE. Annie DUPUY. Jean-Louis DUPONT. Philippe TONIN. Salvador LOPEZ. Bernard DIANA. Claude RENARD. Jean-Claude SENTIS. Claude TRIFFAULT. Marcel GASQUET. René THAU. Jean-Louis COUREAU. Jean-Claude FAURIE. Yves MEILHAN. Francis DAUREJAT. Jean-Michel LEFEBVRE. Claude BUSO. André AUZERIC. Bernard SALOMON. Pascal GUERIN. Geneviève DUILHÉ. Christian LAGARDE. Sylvain LAFARGE. Pierrette GALLINA.

Étaient absents et représentés par leur suppléant :

Jean-Claude FERRADOU était représenté par Marie-Claude KAKIEL

Étaient absents ou excusés et non représentés :

Fabien SALVADORI
Pascal LABARDE
David ARQUIE
Dominique MAGNAU
Philippe DEL MARCO
Christian COLMAGRO
Brigitte HYGONENQ
Karine RIEGES
Elodie SANCHEZ
Marc LAPORTE

Ont donné procuration :

Sonia BESSOU à Jean-Claude BONNEFOI

Evelyne MEESEMAN à Bertrand TOUSSAINT

Patrick PRADINES à Bernard SALOMON

AFFICHAGE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN-ET-GARONNAISE, LE 01 DECEMBRE 2024

MEMBRES EN EXERCICE : 51

Le procès-verbal d'élection du 03 octobre juin 2024 a été approuvé à l'unanimité des votants.

N° délibérations	Intitulé délibérations	Vote
20241128D01	VOIRIE Approbation d'une convention de prestation de services voirie de la CCLTG en agglomération	Présents : 36 Votants : 39 Adoptée à : Unanimité
20241128D02	VOIRIE Approbation de la charte de partenariat entre la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise et ses communes membres relative à la compétence voirie	Présents : 36 Votants : 39 Adoptée à : Unanimité
20241128D03	VOIRIE Création d'un budget annexe « voirie dans l'agglomération »	Présents :37 Votants : 40 Adoptée à : Unanimité
20241128D04	URBANISME Arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et bilan de la concertation	Présents :38 Votants : 41 Pour : 35 Contre : 2 Abstention : 4
20241128D05	URBANISME Arrêt des Périmètres Délimités des Abords avant consultation des communes	Présents :38 Votants : 41 Adoptée à : Unanimité
20241128D06	ENVIRONNEMENT Approbation d'une convention, avec la commune de Beaumont de Lomagne, pour la mise à disposition du quai de transfert de Saint Jean à la Communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise pour exercer la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés »	Présents :38 Votants : 41 Adoptée à : Unanimité

20241128D07	ENVIRONNEMENT Approbation d'une convention pour la mise à disposition du quai de transfert de Saint Jean au SMEEOM, pour exercer la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés »	Présents :38 Votants : 41 Adoptée à : Unanimité
20241128D08	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF Adoption du rapport prix qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif 2023	Présents :38 Votants : 41 Adoptée à : Unanimité
20241128D09	AMENAGEMENT NUMERIQUE Adhésion de la commune de Léojac au syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement et modification des statuts du syndicat, à compter du 1er janvier 2025	Présents :38 Votants : 41 Adoptée à : Unanimité
20241128D10	HABITAT Etat des participations OPAH	Présents :38 Votants : 41 Adoptée à : Unanimité
20241128D11	RESSOURCES HUMAINES Délibération approuvant le versement de chèques cadeaux aux agents de la CCLTG au titre de l'année 2024	Présents :38 Votants : 41 Adoptée à : Unanimité
20241128D12	AFFAIRES GENERALES Délibération relative à l'octroi de cartes de 10 entrées gratuites à la piscine intercommunale pour les associations du territoire de la CCLTG	Présents :38 Votants : 41 Adoptée à : Unanimité

La séance est levée à 20h00

Le secrétaire de séance
 André AUZERIC

Le Président
 Bernard SALOMON

